

Module Polytechnique

L'interprétation des images dans le monde médiatique d'aujourd'hui : du signe au sens

Partie 2 - Analyse interprétative d'une image trompeuse

Licence Intervention Sociale : Insertion et réinsertion sociale et professionnelle

2023-2024

Rendu le 4/12/23

HENNEUSE Josie

I- Justification du choix de l'image choisie

Ce dernier travail me permet de choisir de moi-même l'image que je vais analyser, cela me permet donc de sélectionner une image, une photographie, une image de presse, une caricature, un extrait visuel de film, ou une bande dessinée.

Alors, j'ai décidé de partir sur une caricature, puisque ce type d'image met en avant l'humour, sur des sujets d'actualités. La caricature que j'ai prise provient du journal hebdomadaire satirique Charlie Hebdo, journal qui a publié ses caricatures pour la première fois en 1970. Ce journal est aussi très connu de par l'attentat que l'équipe du journal a subi le 7 janvier 2015, cet attentat a laissé 12 victimes dont des dessinateurs, des journalistes, des policiers, un agent d'entretien, un visiteur, un psychanalyste, un correcteur, et un économiste.

La caricature que j'ai choisie a été publiée le 18 novembre 2019, sous le titre "Violences conjugales : claques, coups, couic, on dit stop ou encore ?". Elle montre donc une scène de violence conjugale.

J'ai choisie ce thème puisque c'est un thème d'actualité, mais aussi un thème politique et culturel. En effet, les violences conjugales sont un sujet d'actualité, puisque les paroles se délient à ce sujet. Les violences conjugales ont toujours existé mais elles sont beaucoup plus divulguées, commentées, expliquées, etc... Les violences conjugales est également un sujet politique et culturel puisque selon les cultures, les époques, et les pays, les violences conjugales ne sont pas vues de la même manière. De plus, aujourd'hui les sujets importants tel que les violences conjugales, on en parle dans la politique.

Ce thème me tient également très à cœur, voilà pourquoi je l'ai choisie. Les violences conjugales sont présentes sous plusieurs formes, il n'y a pas seulement les coups, mais aussi les violences psychologiques, la manipulation, le harcèlement, etc...

II- Analyse du plan syntaxique

Cette image est une caricature sur un fond plan, au format portrait. Cette caricature est assez nette, il n'y a pas vraiment de représentation flou, c'est assez net et compréhensif du premier coup d'œil.

Je vais maintenant analyser cette caricature sur un plan syntaxique. En effet, ce plan permet de représenter les signes en relation entre et au sein des messages :

Je distingue trois plans distincts, allant de haut en bas et non de gauche à droite.

Si nous partons du haut, le premier plan représente le titre de la caricature, plus précisément le contexte de celle-ci. Effectivement, ce titre "Commissariat : Bonjour l'Accueil !", me permet de comprendre que cette caricature se contextualise dans un commissariat, probablement dans un bureau.

De plus, dans ce premier plan, je distingue une bulle de conversation. En effet, dans les caricatures, les dessinateurs utilisent des bulles, "Q", schéma utilisé sur les téléphones où les objets électroniques pour représenter les messages, donc la parole. Dans cette bulle, il y est écrit "Je suis à deux doigts du féminicide", celle bulle nous fait alors comprendre la venue de cette femme à la gendarmerie : elle veut se confier et surtout demander de l'aide suite aux violences conjugales que celle-ci doit subir. Cette femme a probablement peur de finir comme beaucoup de femme tués par féminicide.

Un féminicide est un acte de cruauté, amenant à la mort de femmes, et seulement de femmes. Cette mort est défini comme la raison que ces femmes possèdent ce sexe et ce genre. Le féminicide ne concerne que les femmes, car, dans le cas d'un homme, il s'agit d'un homicide. Ce terme est beaucoup utilisé dans les violences conjugales, puisqu'en général, dans le cas d'une mort, que la personne soit femme ou homme, il s'agit d'un homicide.

Sur le second plan, juste en dessous, je distingue un gendarme, de part sa tenue réglementée, tenue de couleur bleu, le chapeau la chemise cravate. Tous ces indices montrent qu'il s'agit d'un plan plastique. De plus, sur ce plan je distingue une femme, cette femme porte un haut blanc, elle est blonde. Cette femme possède également au visage du bleu autour de son oeil, probablement dûe aux violences qu'elle a subie.

La posture de l'homme est assez autoritaire et imposante, cela se voit par ses bras croisés, son expression de visage assez fermée. La femme possède également une expression de visage fermée. Elle possède une position classique, les bras le long du corps, il n'y a pas de signe de stress, de peur, de violence ou de colère, etc...

Enfin, le troisième et dernier plan montre le bas de l'image. Sur cette partie, je découvre une deuxième et dernière bulle, celle-ci annoncé non par la femme mais par l'homme, en effet, la pointe de la bulle se dirige vers le gendarme. Cette bulle nous dit "On en parlera ce soir à la maison". Cette bulle est donc une réponse à la première, qui est dite par la femme. Cette bulle renvoie à un deuxième contexte que nous ne voyons pas, mais que nous pouvons imaginer, il s'agit du contexte privé et familial.

III- Analyse du plan sémantique

En menant une analyse de cette caricature sur un plan sémantique, celle-ci m'amène à me pencher davantage sur la qualisigne, la sinsigne et la légisigne. Le but premier d'une caricature est de passer un message fort à la société, de manière satirique et humoristique, donc pour moi est de permettre dès le premier coup d'œil de comprendre la situation. Cette caricature doit être claire dès le début pour permettre une compréhension totale.

Commençons par le signe légisigne, donc la tiercéité, qui est un signe en relation avec lui-même, qui est complet et donc clair dès le premier coup d'œil sans y faire une analyse avec un autre objet ou signe.

Dans cette caricature, je distingue de manière naturelle et logique qu'au second plan, l'homme est un gendarme. En effet, il porte un képi. Le képi est le chapeau traditionnel des gendarmes, apparu en 1861. Les gendarmes ont l'obligation de le porter en intervention, il n'est donc pas obligatoire au sein des locaux de la gendarmerie. C'est alors, assez étonnant de le voir avec le képi, je pense, que c'est un choix stratégique pour montrer de manière visuelle qu'il s'agit d'un gendarme. Les femmes ne portent pas le képi mais le calot.

Il me semble également important de signaler que je comprends dès le premier coup d'œil que le gendarme est un homme, donc un être humain puisqu'il possède un corps, ici nous voyons deux bras, deux mains, et un torse. Je me doute que cet homme doit également avoir deux jambes et deux pieds, s'il n'a pas vécu de changements physiques, ou s'il ne possède pas de malformation. Je pense également que cet homme est en position assise, en effet, nous voyons que le haut de son corps, il possède les bras croisés sur la table, et je distingue un dossier de siège dans son dos, ce qui me permet de comprendre qu'il est assis. Ma vision se confirme par le fait que la femme assise en face de lui est elle-même assise.

De plus, ce gendarme possède une expression faciale pas très joyeuse, on dirait même qu'il est indifférent de la situation, clairement on dirait qu'il s'en fou. Cette hypothèse se confirme par le fait que le gendarme possède devant lui, sous ses mains, une feuille de papier totalement vierge, celle-ci ne dispose d'aucunes informations écrites, alors que le gendarme est censé noter les éléments que la personne en face de lui, ici une femme, lui partage.

Enfin, le deuxième et troisième plan de par les bulles de conversation, nous fait comprendre dans son ensemble la situation de cette caricature. En effet, la femme qui est venue se plaindre auprès du gendarme des violences conjugales qu'elle subit, est la femme du gendarme lui-même. Voilà pourquoi le gendarme lui répond qu'il verra avec elle à la maison ce soir. Cela amène donc, le message que le gendarme, va régler la situation de sa femme le soir même. Cette caricature nous engage à imaginer les cruautés que la femme va sûrement subir en rentrant chez elle. Celle-ci voulait libérer sa parole et au final, elle ne peut pas puisque son conjoint, qui est lui-même gendarme, doit normalement pouvoir protéger cette femme, mais au lieu de ça, il l'a violente.

Ensuite, le signe sinsigne, qui représente la secondéité, est un signe toujours en relation avec lui-même, mais est un signe graphique et iconique, non plastique. Ici, l'objet est relié à la représentation iconique de par les couleurs, la forme et la texture.

Dans cette caricature, je vais parler principalement des couleurs. En effet, les couleurs possèdent un message et une signification avant tout. Le bleu que le gendarme porte représente la royauté. Effectivement, le gendarme doit être présent pour protéger la société, pour inculquer le respect des règles, les lois etc... mais, malheureusement, le gendarme lui-même ne les respecte pas, puisqu'il frappe sa femme de manière très régulière. En effet, les violences conjugales sont souvent représentées par stades. Au départ, les violences qu'elles soient sont présentes de manière exceptionnelle, puis de plus en plus régulière, jusqu'à devenir journalière, tout comme les publications d'articles dans le journal de Charlie Hebdo.

Puis, le blanc que la femme porte représente la pureté. Cette couleur n'est pas choisie au hasard. En effet, cette femme vient à la gendarmerie pour se livrer, parler de son fardeau, mais au final, les violences qu'elle reçoit retire cette notion de pureté. Je dirai que ces violences salissent cette femme au lieu de la mettre en valeur de par sa pureté, sa douceur, etc... Ce changement de visuel n'est en aucun cas de sa faute, mais de celle de son conjoint, qui est le gendarme assis en face d'elle.

Enfin, ce journal a choisi de rendre les deux personnages visuellement humoristiques de par des éléments physiques, comme leur nez. Charlie Hebdo utilise beaucoup de nez démesurés, et pas très naturels. Cela permet de rendre l'ensemble drôle, mais aussi de dédramatiser la situation. En effet, ce contexte est tellement réel, et d'actualité, que le fait de représenter des personnes de manière trop réaliste, rendrait cette sensibilisation beaucoup trop risquée. Il ne rentrerait plus dans leur base qui est de sensibiliser de manière humoristique.

Pour finir, le signe qualisigne est un signe tiercéité, toujours en relation avec lui-même, mais ici visible de par le niveau plastique, donc la qualité des couleurs, des textures, et de la forme. En effet, dans cette caricature, deux éléments me semblent importants à classer ici : la couleur de cheveux de la femme représentée par la couleur jaune, et le bleu qu'elle possède autour de son œil. Pour commencer, je remarque que cette femme a des cheveux lisses, courts, et avec une frange blonde, puisque le dessinateur a choisie la couleur jaune pour représenter le blond, en effet, depuis notre enfance, nous savons que le blond est représenté par le jaune, le roux par le orange, le brun par le marron, et le noir par le noir. Le châtain n'est jamais représenté sur le dessin, comme il s'agit d'un entre deux, il semblait délicat de le représenter. Puis, le bleu qu'elle possède autour de son œil représente un œil au beurre noir, cette blessure est connue pour posséder plusieurs étapes de changements de couleurs : d'abord le ton violacé, ensuite le vert et enfin le jaune. Nous savons de par notre culture des arts plastiques, que le bleu est un entre deux entre le violet et le jaune. Cet œil au beurre noir est donc assez rescent, mais pas trop, cela fait sûrement quelques jours que la femme le porte.

IV- Analyse du plan pragmatique

Cette quatrième partie va me permettre d'analyser l'image sur un plan pragmatique, ce qui représente la relation du signe à son interprétant, l'interprétant peut-être social et culturel, il peut alors représenter la société.

Je dirais que cette caricature nous amène à se poser certaines questions comme :

Pourquoi cette femme est venue au commissariat se plaindre auprès de son conjoint lui-même gendarme ?

Est-ce que cette femme s'avait qu'elle allait retomber sur son conjoint ?

Pourquoi ne pas avoir choisi un autre commissariat ?

Pourquoi le gendarme n'est-il pas puni de ses actes ?

Est-ce que la gendarmerie protège des actes de cet homme ?

Qu'est-ce que cet homme va t-il faire à sa femme en rentrant à la maison le soir même ?

Le terme "parler" n'est-il pas qu'une stratégie pour annoncer une pacification qui va se transformer en actes cruels de violence ?

Pour mener une conclusion pragmatique, je vais faire un rappel du contexte de cette caricature. Il s'agit d'une caricature satirique et humoristique du journal de Charlie Hebdo, qui met en avant une sensibilisation à propos des violences conjugales. Ici, il s'agit d'une femme de gendarme qui vient de plaindre au commissariat puisqu'elle a peur de mourir sous les coups de son conjoint. Cette caricature prouve que même les personnes gendarme, dans des domaines de l'Etat, où la sécurité prône, peuvent eux-aussi être violent envers leur femme, ou conjointe. Cette caricature est donc un fait culturel, social, et politique.

V- En quoi s'agit-il d'une image trompeuse ?

Cette analyse complète me permet de définir en quoi cette image est trompeuse, celle-ci est trompeuse de par la perspective sémiotique. En effet, Charlie Hebdo a choisi de taper fort en mettant en image la violence d'un gendarme envers sa conjointe. Cette caricature met en œuvre un effet de réel.

Cette caricature dévoile un sujet totalement réel mais aussi entre guillemet tabou, puisque je pense que les personnes travaillant dans ce corps de métier, se protègent entre eux pour éviter les sanctions.

De plus, ils doivent profiter de leur pouvoir pour cacher la vérité. Malheureusement, si cette femme vient à décéder, cette polémique ne restera pas longtemps secrète. Ici nous voyons bien que cette femme peut se plaindre autant qu'elle veut, elle est coincé, elle est bloquée de par l'autorité de son conjoint. Voilà la vraie morale que cette caricature renvoie.

COMMISSARIAT: BONJOUR L'ACCUEIL!

